

négociations salariales 2010 :

Des propositions insatisfaisantes !

La délégation SUD Chronopost a participé à la NAO, le 11 février 2010 au siège à Antony. Cette rencontre a porté sur les salaires directs que l'employeur a l'obligation de négocier chaque année.

La direction a proposé :

- Une augmentation générale mensuelle de 25 euros ce qui représente en moyenne + 1%.

L'entreprise a pourtant fait un bénéfice de plus de 15 millions d'euros en 2009 grâce à l'effort général de toutes les salarié-es de Chronopost.

Pour justifier de ne pas augmenter les salaires, la direction a décidé unilatéralement lors de cette NAO d'opérer la redistribution des bénéfices par le versement d'un intéressement supplémentaire de 172 euros. Il se rajoutera à l'intéressement principal sur les résultats 2009 qui varie de 800 à 1300 euros selon les métiers et les salaires bruts dans l'entreprise.



Même si toute rentrée d'argent est toujours la bienvenue pour des salarié-es qui gagnent assez peu et ont des difficultés financières pour boucler les fin de mois, ce type de versement variable, d'une année sur l'autre, ne peut se substituer aux augmentations salariales.

La loi dit très clairement qu'il s'agit d'avoir dans l'entreprise deux négociations distinctes entre salaire direct et primes variables (intéressement, participation, épargne salariale...).

Or, Chronopost répond aux revendications du personnel sur les salaires par le versement de l'intéressement.

Nous considérons donc, qu'il n'y a pas de négociations salariales chez Chronopost.

Chaque année, il faut attendre la décision unilatérale de la direction pour savoir ce que représentera l'ensemble de nos revenus. De plus, quoiqu'en disent certains syndicats dans leurs tracts, la direction décide seule et ne prend pas en compte les souhaits du personnel.

Son seul objectif est de pouvoir éventuellement retirer l'année d'après ce qu'elle aura donné l'année précédente.

SUD exige pour qu'aux prochaines rencontres les 2 et 10 mars, la direction fasse des propositions précises et satisfaisantes sur nos salaires directs. SUD appelle le personnel à être vigilant et à exprimer son soutien à la délégation SUD.

Fédération SUD PTT section SUD Chronopost
25/27, rue des Envierges
75020 Paris

téléphone : Eugène Urbino (élu au GE)

06 67 33 60 82

fax : 01 44 62 12 34

mail : sudptt@sudptt.fr / site internet : www.sudptt.fr